
Re : dossier PLU arrêté commune de Rapale**s.r.c.mediterranee@free.fr** <s.r.c.mediterranee@free.fr>jeudi 4 mars 2021 à 14:49 réception

À : . MAIRIE DE RAPALE

Bonjour,

Comme indiqué par téléphone, nous vous confirmons avoir bien reçu votre dossier et n'avons pas de remarques à faire vu l'absence d'activités de production conchylicole sur votre commune.

Bien cordialement.

Denis Regler (Directeur CRCM)

----- Mail d'origine -----

De: . MAIRIE DE RAPALE <mairiederapale@wanadoo.fr>À: s r c mediterranee <s.r.c.mediterranee@free.fr>

Envoyé: Thu, 04 Mar 2021 14:42:57 +0100 (CET)

Objet: dossier PLU arrêté commune de Rapale

Bonjour, je vous transmets un courrier ainsi qu'un lien du dossier à télécharger concernant le projet de plan local d'urbanisme arrêté de la Commune de Rapale.

Lien de téléchargement du dossier :

<https://we.tl/t-Erz8phrZLF>

je vous prie de bien vouloir me confirmer par retour de courriel la bonne réception de cet envoi.
cordialement

COMMUNE DE RAPALE

MAIRIE

20246 RAPALE

tel. : 04.95.37.66.47

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE

ARRONDISSEMENT DE CALVI

MARIE DE RAPALE

20246 RAPALE

Tel. : 04.95.37.66.47

Fax : 09.64.14.54.12

Email : mairiederapale@wanadoo.fr

Rapale, le 26 février 2021

Monsieur le Maire de Rapale

à

Monsieur le Président du Comité Régional de
Conchyliculture de Méditerranée
Maison de la Mer
Quai Baptiste Guitard
34140 MEZE

Objet : transmission du projet de plan local d'urbanisme arrêté

PJ : 1 dossier de PLU (lien de telechargement)

Monsieur le Président,

Par délibération du 14 février 2021, le conseil municipal a arrêté le projet de plan local d'urbanisme.

Dans le cadre de votre association à l'étude du PLU, je vous transmets, le projet conformément aux articles L132-11 et L153-16 du Code de l'urbanisme, afin que vous me fassiez connaître votre avis.

Je vous rappelle que cet avis devra m'être adressé dans les trois mois suivant la transmission du dossier, passé ce délai il sera réputé favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Jean-Claude FONDACCI de PAOLI

